

COMITE SYNDICAL DU MARDI 13 DECEMBRE 2022 PROCES VERBAL DE CONSTATATION D'ABSENCE DU QUORUM

Le mardi treize décembre deux mille vingt-deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale et en formation GEMAPI.**

ETAIENT PRESENTS :

17 représentants des intercommunalités adhérentes (formation générale et GEMAPI):

Mme	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
MM.	Jean-Marc BALDI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mmes	Catherine BOUSSAC, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Dominique INNOCENTI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Gilles MEGIS, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
M	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

5 représentants du collège communal (formation générale):

Mme	Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
MM.	Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

Denis HUET, délégué de Manosque, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants

4 représentants des départements (formation générale et GEMAPI):

Mme **Hélène GENTE-CEAGLIO**, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône

MM. **Jacky GERARD**, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône

Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse par **Philippe GINOUX**

Mme **Laurence LEFEVRE**, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse par **Sylvie GREGOIRE**

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

M. **Bernard ALAMELLE**, délégué suppléant de Pertuis

Mme. **Frédérique COUTAZ**, SMAVD

MM. **Christian DODDOLI**, SMAVD

Julien GOBERT, SMAVD

Bertrand JACOPIN, SMAVD

Philippe PICON, SMAVD

Olivier VIGNERIE, Métropole Aix Marseille Provence

Mme **Béatrice MAYEN**, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence

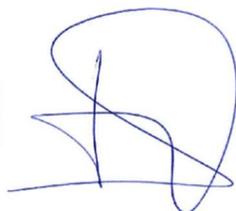
Sont ainsi réunis 26 délégués dont 6 suppléants : les pouvoirs donnés à chacun des 20 titulaires ne permettent d'atteindre que 46 voix (présents et représentés), les suppléants ne pouvant recevoir de pouvoirs.

Le quorum est fixé à 53.

Constatant l'absence de quorum, en application de l'article 11 du règlement intérieur, le Président indique que l'assemblée ne peut valablement se réunir.

En application des dispositions de l'article 11 du règlement intérieur, une séance sans condition de quorum sera convoquée en respectant un délai de 5 jours ouvrables.

Le Président Yves WIGT



Le 13 décembre 2022